

SUCO

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2023

SUCO
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
31 MARS 2023

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Produits et charges	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Annexes et renseignements complémentaires	13



DOMINIQUE TOUPIN CPA INC.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de SUCO

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SUCO (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour beaucoup d'organismes sans but lucratif, les produits de l'Organisme comprennent entre autres, certains dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit des produits provenant des dons a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, de l'actif à court terme au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022 et de l'actif net aux 1^{er} avril 2022 et au 31 mars 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

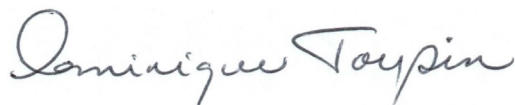
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



DOMINIQUE TOUPIN, CPA AUDITRICE

Le 12 septembre 2023
1270 Charles-Olivier
Boisbriand, QC, J7G 2Z6
(450) 806-3124

SUCO
PRODUITS ET CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Affaires mondiales Canada (Annexe A)	6 714 498 \$	4 586 901 \$
Gouvernement du Québec (Annexe B)	193 255	327 820
Organismes – Pour des projets	65 113	201 737
Dons du public – En espèces	296 661	301 475
Contributions sous forme de services rendus (note 3)	2 911 100	1 562 084
Subvention salariale d'urgence Canada (SSUC)	2 585	18 661
Autres revenus	21 871	27 762
	<u>10 205 083</u>	<u>7 026 440</u>
CHARGES		
Programmes de développement international		
Coûts directs d'envoi de coopérants	2 194 724	1 137 717
Contributions sous forme de services rendus (note 3)	2 911 100	1 562 084
Projets de développement international	1 826 502	1 422 292
Bureaux outre-mer (note 14)	978 278	932 194
Direction des programmes (Annexe C)	1 238 287	1 089 631
	<u>9 148 891</u>	<u>6 143 918</u>
Programmes au Canada		
Programme d'éducation SUCO	161 621	116 827
Collecte de fonds	110 286	110 613
Direction des programmes (Annexe D)	230 922	198 757
	<u>502 829</u>	<u>426 197</u>
Administration et vie associative		
	483 581	400 775
Amortissement des immobilisations	26 811	29 150
	<u>510 392</u>	<u>429 925</u>
	<u>10 162 112</u>	<u>7 000 040</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>42 971 \$</u>	<u>26 400 \$</u>

SUCO
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	Non affecté	Investi en immobilisations	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 087 571 \$	58 609 \$	1 146 180 \$	1 119 780 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles et des actifs incorporels à même l'actif net non affecté	(52 881)	52 881	-	-
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	<u>69 782</u>	<u>(26 811)</u>	<u>42 971</u>	<u>26 400</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 104 472 \$</u>	<u>84 679 \$</u>	<u>1 189 151 \$</u>	<u>1 146 180 \$</u>
ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE			2023	2022
Solde au début et à la fin			<u>75 439 \$</u>	<u>75 439 \$</u>

SUCO
BILAN
AU 31 MARS 2023

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (note 4)	2 503 262 \$	1 720 481 \$
Débiteurs (note 5)	242 579	87 862
Frais payés d'avance	47 947	58 309
	<u>2 793 788</u>	<u>1 866 652</u>
PLACEMENT – FISIQ, 3 %	5 000	5 000
IMMOBILISATIONS (note 6)	59 275	35 765
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	25 404	22 844
	<u>2 883 467 \$</u>	<u>1 930 261 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	227 251 \$	201 401 \$
Apports reportés (note 10)	1 391 626	507 241
	<u>1 618 877</u>	<u>708 642</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	84 679	58 609
Non affecté	1 104 472	1 087 571
Affectation d'origine interne (note 11)	75 439	75 439
	<u>1 264 590</u>	<u>1 221 619</u>
	<u>2 883 467 \$</u>	<u>1 930 261 \$</u>

Pour le conseil d'administration :

..... Michel Lafrenière **Administrateur**



..... Marie-Thérèse Brunelle **Administrateur**



SUCO
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	42 971 \$	26 400 \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	19 032	23 439
Amortissement des actifs incorporels	7 779	5 711
	<u>69 782</u>	<u>55 550</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Débiteurs	(154 717)	78 670
Frais payés d'avance	10 362	(27 495)
Créditeurs et charges à payer	25 850	23 429
Apports reportés	884 385	(991 061)
	<u>765 880</u>	<u>(916 457)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement	835 662	(860 907)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	-	(5 000)
Acquisition d'immobilisations	(42 542)	(6 711)
Acquisition d'actifs incorporels	(10 339)	(28 555)
	<u>(52 881)</u>	<u>(40 266)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	782 781	(901 173)
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>1 720 481</u>	<u>2 621 654</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>2 503 262 \$</u>	<u>1 720 481 \$</u>

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIFS

L'Organisme, constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, est une œuvre de charité, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et elle poursuit les objectifs suivants :

En réponse à la mondialisation de l'économie, SUCO propose la mondialisation de la solidarité. Les actions de SUCO s'inscrivent dans la volonté du renforcement de la société civile, du local au global. Par une approche de développement local, de solidarité directe et de démocratisation de la communication, le but de l'Organisme est de promouvoir les conditions essentielles à la réalisation du développement durable, soit l'édification de la démocratie participative et du pouvoir local dans le respect de la diversité culturelle, de l'équité des rapports de genres et de l'environnement. Pour arriver à cette fin, la corporation poursuit les objectifs suivants :

- a) appuyer les organisations de base qui travaillent dans le but du renforcement de la société civile;
- b) favoriser le développement des ressources humaines locales par le biais de formations appropriées;
- c) promouvoir l'appropriation par les populations à la base du développement social et économique;
- d) promouvoir la communication pour le développement en favorisant la libre circulation de l'information, l'accès aux moyens d'expression et de communication et la mise en place de réseaux;
- e) favoriser l'engagement de la population dans les actions de développement en réalisant des activités d'éducation du public au Québec et au niveau international.

2. PRINCIPALE MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'Organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'intérêt sur les fonds affectés aux projets sont ajoutés aux produits affectés aux projets.

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
AU 31 MARS 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Le placement - FISIQ est comptabilisé au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apports reçus sous forme de services

Les coopérants-volontaires ne sont pas rémunérés pour leur travail dans les projets de développement international, ils ne reçoivent qu'une allocation de séjour et de logement. Leur contribution représente la valeur de leur travail non rémunéré. Cette contribution est comptabilisée dans les produits comme "Contributions sous forme de services rendus" et dans les charges sous la rubrique "Contributions sous forme de services rendus".

Conversion des devises étrangères

Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et charges de l'état des résultats sont convertis au taux de change du dernier transfert bancaire effectué. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus à l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux et période</u>
Équipement et matériel informatique	Dégressive	30 %
Mobilier et équipement	Dégressive	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	6 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux suivant :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux et période</u>
Site web	Linéaire	5 ans

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
AU 31 MARS 2023

3. CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS

La valeur du travail non rémunéré fourni par les coopérants-volontaires s'élève à 2 911 100 \$ (1 562 084 \$ en 2022), soit 236 \$ / jour / personne (236 \$ en 2022).

4. ENCAISSE

	2023	2022
Canada	2 046 756 \$	1 446 664 \$
Outre-mer	456 506	273 817
	<u>2 503 262 \$</u>	<u>1 720 481 \$</u>

5. DÉBITEURS

	2023	2022
Avance aux coopérants	4 357 \$	12 431 \$
Réclamations TPS et TVQ	31 675	18 780
Avances à justifier par des partenaires-projets	206 547	56 651
	<u>242 579 \$</u>	<u>87 862 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	----- Valeur nette -----	
			2023	2022
CANADA				
Mobilier et équipement	104 258 \$	83 020 \$	21 238 \$	15 608 \$
Matériel et équipement informatique	184 358	146 321	38 037	12 667
Améliorations locatives	90 007	90 007	-	7 490
	<u>378 623 \$</u>	<u>319 348 \$</u>	<u>59 275 \$</u>	<u>35 765 \$</u>

7. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	----- Valeur nette -----	
			2023	2022
Site web	<u>38 894 \$</u>	<u>13 490 \$</u>	<u>25 404 \$</u>	<u>22 844 \$</u>

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
AU 31 MARS 2023

8. MARGE DE CRÉDIT NÉGOCIÉE

L'Organisme a obtenu une offre de financement de son institution financière dont les modalités sont les suivantes :

- facilité rotative à demande de 225 000 \$, intérêts au taux de base payables mensuellement à terme échu;
- visa affaires jusqu'à concurrence de 100 000 \$;
- garantie par une hypothèque mobilière sur les obligations présentes et futures de 400 000 \$ signée par l'emprunteur et constituant une sûreté de premier rang sur l'universalité des actifs présents et futurs, corporels et incorporels.

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2023	2022
Fournisseurs Canada	84 691 \$	67 302 \$
Fournisseurs outre-mer	23 250	21 718
Salaires et vacances à payer Canada	119 310	112 381
	<u>227 251 \$</u>	<u>201 401 \$</u>

10. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui sont destinées à des programmes spécifiques : projets de développement international et programmes d'éducation.

	2023	2022
Apport pour des projets de développement international	<u>1 391 626 \$</u>	<u>507 241 \$</u>

11. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a affecté l'actif net pour une somme de 75 439 \$, répartie de la façon suivante :

- 50 000 \$: Fonds de développement
- 25 439 \$: Réserve de rapatriement des volontaires

L'Organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil.

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
AU 31 MARS 2023

12. ENGAGEMENT

L'Organisme a signé un bail pour ses locaux à Montréal. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusions faites des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 343 866 \$. Les paiements minimum exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024 :	70 745 \$	2027 :	78 004 \$
2025 :	73 128 \$	2028 :	45 502 \$
2026 :	76 487 \$		

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisme est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque au 31 mars 2023.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Organisme est principalement exposé au risque de crédit par ses avances à des partenaires sur divers projets. Le risque relié à d'autres postes est jugé faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et charges à payer.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'Organisme réalise la totalité de ses projets en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif et de passif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2023, les postes suivants exprimés en dollars canadiens étaient réalisables en devises étrangères :

Encaisse	En \$ US	209 841 \$
	En Euro	529
	En Francs CFA du Sénégal	72 234
	En Francs CFA de la Côte d'Ivoire	49 620
	En Francs CFA du Togo	41 178
	En Lempiras du Honduras	4 216
	En Cordobas du Nicaragua	2 351
	En Soles du Pérou	38 306
	En Gourdes d'Haïti	80 085
Débiteurs	En \$ US	51 090 \$
	En Francs CFA du Benin	30 586
	En Francs CFA du Burkina Faso	1 246
	En Francs CFA du Sénégal	4 987
	En Francs CFA de la Côte d'Ivoire	4 996
	En Francs CFA du Togo	2 769
Créditeurs	En \$ US	20 945 \$
	En Francs CFA du Sénégal	2 305

SUCO
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
AU 31 MARS 2023

14. BUREAUX OUTRE-MER

Les frais de bureaux outre-mer regroupent entre autres les salaires, honoraires, assurances, loyer, électricité, entretien, per diem, fournitures et autres.

15. INCIDENCES DE LA COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la Covid-19. Les pays ont adopté différentes mesures afin de respecter les recommandations des experts et endiguer la propagation du virus. Durant l'exercice financier 2021-2022, l'Organisme a maintenu ses activités de suivi avec ses partenaires et les activités de volontariat à l'étranger ont pu reprendre grâce au recrutement de volontaires canadiens et nationaux déjà installés dans ses pays d'intervention. Une hausse de revenus de l'ordre de 3 018 217 \$ incluant les revenus de gestion associés à ceux-ci s'en est suivi conséquemment au maintien de ses programmes et projets financés par Affaires mondiales Canada.

L'Organisme a bénéficié du programme gouvernemental de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), dont les critères d'admissibilité ont été annoncés en avril 2020. Des subventions d'un montant total de 2 585 \$ ont été comptabilisées à titre de produits au 31 mars 2023.

La direction suit toujours de près l'évolution de la situation. Les autres incidences de cette dernière sur l'Organisme et ses activités sont trop incertaines pour être évaluées actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

SUCO
ANNEXES ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2023	2022
PRODUITS		
Annexe A – AFFAIRES MONDIALES CANADA		
Programme de formation agricole et d'appui à l'entrepreneuriat jeunesse au Pérou (FORMAGRO)	- \$	16 706 \$
Programme de développement des filières cajou, mangue et maraîcher au bénéfice des femmes et des jeunes (PROFI)	1 078 877	897 426
ColLAB programme de coopération volontaire (PCV)	4 880 873	3 303 606
Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ)	754 748	369 163
	<u>6 714 498 \$</u>	<u>4 586 901 \$</u>
Annexe B – GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Programme québécois de développement international	28 976 \$	50 399 \$
Québec sans frontières	152 076	269 865
Emploi Québec	12 203	7 556
	<u>193 255 \$</u>	<u>327 820 \$</u>
CHARGES		
Annexe C – PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL – DIRECTION DES PROGRAMMES		
Salaires et honoraires	900 411 \$	853 341 \$
Avantages sociaux	191 527	144 953
Coût des locaux	31 270	35 609
Déplacement et frais de séjour au Canada	23 555	422
Missions outre-mer	36 978	7 015
Fournitures, photocopies et imprimeries	11 304	14 265
Communications	648	419
Honoraires de recrutement des coopérants	42 305	16 694
Formation des coopérants	289	16 913
	<u>1 238 287 \$</u>	<u>1 089 631 \$</u>
Annexe D – PROGRAMMES AU CANADA – DIRECTION DES PROGRAMMES		
Salaires	177 893 \$	146 204 \$
Avantages sociaux	39 086	38 100
Coût des locaux	13 943	14 453
	<u>230 922 \$</u>	<u>198 757 \$</u>